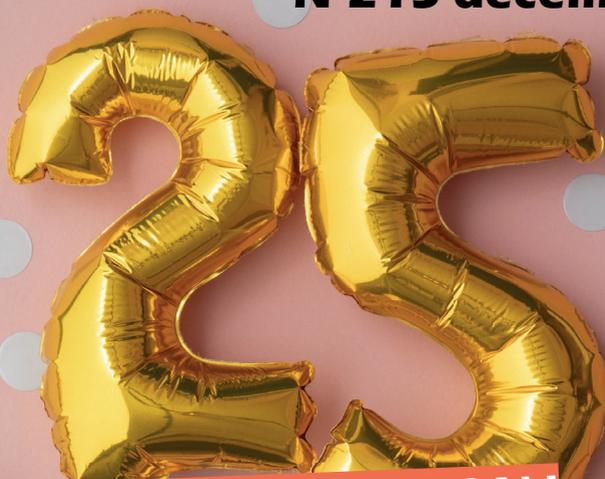




# Maison de la Laïcité Morlanwelz

**Le Courrier Laïque  
N°215 décembre 2023**



**25 ANS DE NOTRE MAISON !**

**Dimanche 10 décembre à 11h30  
venez participer  
à notre Repas de fête !**



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



## Dans ce numéro

<b>Dimanche 10 décembre à 11h30</b> : 25 ans de l'inauguration - tournée musicale 2023 « Christmas Mood »	p. 3
Collecte solidaire de vêtements	p. 4
<b>Jeudi 14 décembre à 10h</b> : atelier d'art floral	p. 5
<b>Lundi 11 décembre à 14h</b> : atelier d'aquarelle	p. 5
<b>Mardi 5 et jeudi 21 décembre à 13h30</b> : après-midi Scrabble	p. 5
<b>Jeudi 14 décembre à 19h30</b> : Ciné-débat des résistances : <i>The Duke</i> de Roger Michell	p. 6
Dossier Laïcité à Morlanwelz	p. 8
<b>Mercredi 13 décembre à 19h00</b> : Soirée « Amnesty International » avec la chorale « L'Emilienne »	p. 17
<b>Lundi 25 décembre à 12h</b> : 7 <sup>ème</sup> Noël solidaire	p. 18
CAL – Votre avis nous intéresse	p. 19
<b>Dimanche 10 décembre à 11h30</b> : Fêtez les 25 ans de l'inauguration des locaux	p. 20

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : [laicite.mlz@hotmail.com](mailto:laicite.mlz@hotmail.com)

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : [yvnicaise41@gmail.com](mailto:yvnicaise41@gmail.com)

## Cotisation 2024

La cotisation annuelle est fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2024

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz  
et notre présence laïque dans notre entité.**

**Dimanche 10 décembre à 11h30**  
**A l'occasion des 25 ans de l'inauguration**  
**de notre maison,**  
**Nous accueillons la tournée musicale**  
**2023 « Christmas Mood »**

Afin de fêter les 25 ans de l'inauguration de notre Maison de la Laïcité, nous avons fait appel au Groupe « Christmas Mood » dont la tournée 2023 de décembre se produira chez nous après Ans-Allieur, Erezée, et poursuivra sa tournée musicale au Caveau du Max (Bruxelles), Marche en Famenne, Comines et Anderlues.



Le saxophoniste Michel Mainil et le chanteur crooner Christian Simillion, aux allures de Sinatra, vous ont concocté un répertoire sentant bon les épines de sapin et les délices de pain d'épices savourés près de la flamme crépitante d'un feu ouvert.



Christmas Mood vous invite à un voyage intemporel au coeur de la tradition anglo-saxonne composé de chansons profanes populaires revisitées à la manière jazzy. Ici, pas de petits anges, ni crèches, ni chants religieux mais bien une compilation de chansons qui font rêver et pétiller les cœurs. Ils seront accompagnés par Jean-Denis Tourneur à la guitare, Eric D'Agostino à la contrebasse et Patrick Wante au drums.



**Le plaisir d'entendre de super musiciens bien connus**  
**dans un répertoire de fête.**



## Collecte solidaire de vêtements

Suite à la visite du centre d'accueil Fedasil avec les participants au groupe de remobilisation du CPAS, ces derniers ont souhaité organiser une collecte de vêtements en faveur des résidents. Ils ont donc organisé, avec l'aide de la Maison de la Laïcité, une collecte solidaire ce 2 novembre dernier.

Cette collecte s'est faite conjointement à l'appel aux dons relayé directement par Fedasil, spécifiquement pour les Mineurs non accompagnés, mais s'est étendue à tous les publics.

Ce n'est pas moins d'une vingtaine de caisses et de sacs, de vêtements et de chaussures qui ont été récoltées grâce à de nombreux dons.

Merci à celles et ceux qui ont entendu notre appel pour leur générosité.

Cette expérience a permis au groupe de se mobiliser dans un but désintéressé et solidaire mais aussi de mener à bien l'organisation de la collecte. Ce fut également l'occasion de réfléchir ensemble à l'impact de notre consommation de vêtements, aux conséquences de l'augmentation de la production et de l'incapacité de l'Europe à gérer des quantités de déchets textiles gargantuesques.

La Maison de la Laïcité est fière de voir l'investissement du groupe car nous avons à cœur de répondre aux besoins de chacun et de faciliter les initiatives citoyennes et solidaires. Et vous, quelle action citoyenne et solidaire aimeriez-vous mettre en place sur Morlanwelz ?

**Aurore Delporte**



Vous avez manqué la collecte ? Vous souhaitez vous aussi faire un don ? vous pouvez déposer vos dons de vêtements ou chaussures en bon état au centre **Fedasil**.

Adresse : chaussée de Mariemont, 92 -7140 Morlanwelz

Les dons sont à déposer à l'accueil.

Horaire : du lundi au vendredi entre 9h et 17h.

## Jeudi 14 décembre : atelier d'art floral



Je vous invite à participer à nouveau à cet atelier et à enrichir nos tables des couleurs d'automne. **Il se déroulera seulement de 10 à 12 heures.** N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26. Au plaisir de nous retrouver. Participation : 16 €, fleurs et café compris. Prochaines dates : 11 et 25 janvier.

**Marie-Christine Cuchet**

## Lundi 11 décembre : atelier d'aquarelle



Laissez s'exprimer votre créativité et illustrez les images qui passent devant vos yeux. Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaine date : 8 et 22 janvier.

**Monique Piret**

## Mardi 5 et jeudi 21 décembre : après-midi Scrabble



Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 15h45. Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces. Eventuellement, munissez-vous de votre jeu car le nombre de participants n'est pas limité. L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 18 et 30 janvier.

**Aurore Delporte**



*Maison de la Laïcité*  
Orlanwelz

# CINÉ-DÉBATS 2023

## DES RÉSISTANCES

### Place Albert 1<sup>er</sup> 16A - Morlanwelz

# THE DUKE

A PRICELESS TRUE STORY

JIM  
BROADBENT  
HELEN  
MIRREN



**JEUDI**  
**14 décembre**  
**19h30**

P.A.F : 4 € - Article 27  
info : 0497/ 46.34.93

La salle est accessible  
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -  
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1<sup>er</sup>, 16a 7140  
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

# CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES



**Jeudi 14 décembre à 19 heures 30**

## **THE DUKE**

**un film de Roger Michell**

(Grande-Bretagne, 2020)

En 1961, une mystérieuse personne s'introduit de nuit dans la National Gallery et dérobe le tableau « Portrait du duc de Wellington » peint par Francisco Goya. Par la suite, le tableau se retrouve au domicile de la famille Bunton qui le dissimule. Kempton, le père sexagénaire, adresse ses revendications auprès des pouvoirs publics par un quotidien : il ne rendra le tableau qu'à condition que les autorités dispensent les personnes âgées et les vétérans de la redevance télé...

Le film raconte une histoire vraie, nous livrant le portrait d'un sympathique asocial, un épris de justice, profondément humain et un peu original. Un idéaliste qui se lance dans des actions et des manifestations pour améliorer le sort des « petites gens ».

Par un dosage savamment réussi d'émotion et d'humour, le réalisateur signe un bijou de comédie sociale malicieuse dans l'Angleterre des années soixante, une petite merveille de feel good moovie à l'anglaise, où chaque situation, chaque mot a sa place. On y voit aussi, derrière l'aventure surprenante de ce Robin des bois du XXe siècle, une défense des laissés pour compte et une critique des excès du libéralisme d'autant plus efficace qu'elle est formulée avec un sourire aux lèvres. Au final, savoir que cette histoire est véridique donne des raisons de ne pas complètement désespérer de la nature humaine.

**P.A.F. : 4 € - Article 27**

Info : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

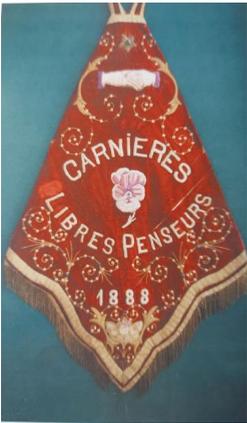
*Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.*

## Dossier Laïcité à Morlanwelz

La première partie de cet historique a été publiée dans le premier « Courrier Laïque » d'août 2001. Beaucoup de nos membres actuels n'en ont pas connaissance. Aussi, nous la publions in extenso, en laissant la paternité à son rédacteur dont le nom ne figurait pas dans la publication.

La deuxième partie couvre la période de 1998 à nos jours – quelques dates marquantes (par Yvan Nicaise).

### De 1886 à 1996 : de la libre pensée ... à la Maison de la Laïcité



Les bannières exposées en notre Maison de la Laïcité illustrent l'existence de sections de « libres penseurs » à Carnières dès 1888 et à Mont-Sainte-Aldegonde en 1896. Ces deux localités sont actuellement incluses dans l'entité de Morlanwelz où notre nouvelle maison est appelée à rassembler tous les laïques habitant sur l'ensemble du territoire communal.

À Carnières au 1<sup>er</sup> janvier 1889, la section comptait déjà parmi les 23 sociétés regroupées au sein de la Fédération Rationaliste de Charleroi

qui avait été fondée le 4 juillet 1879.

10 ans plus tard, la Fédération des libres penseurs du centre fut créée par Auguste et Hector Conreur, lieutenants renommés d'Alfred Defuisseaux.

Un autre socialiste républicain, militant à leurs côtés, assura la présidence de la société de Carnières : Alfred Malengret. C'est donc inspiré par l'esprit anticlérical du parti socialiste républicain, dont la région du Centre deviendra un bastion que les « Libres Penseurs » de Carnières menèrent le combat contre l'Église catholique et surtout contre le Cléricalisme qui entravait les efforts des travailleurs luttant pour leur émancipation sociale et économique.

L'appellation qu'il adoptèrent résumait partiellement cette idéologie :

« *L'Emancipation de Carnières* ».



À la fin du 21e siècle, les enterrements de civils constituaient matière à scandale et provoquaient des incidents fréquents. Les « *libres penseurs* » abordant fièrement à la boutonnière une fleur - une pensée - accompagnée par l'harmonie socialiste « Les solidaires » conférèrent un caractère solennel au cortège funèbre inspirant le respect. Ce qui incita les libéraux progressistes à solliciter leur admission à « *L'Emancipation* ».



Ainsi se forgea une union entre bourgeois et ouvriers anticléricaux scandant ensemble « A bas la calotte », notamment au cours de la manifestation du 11 août 1911 qui visait à protester contre la loi scolaire, s'attaquant déjà à ... l'école officielle.

À cette date, s'interrompent les recherches relatives à la section de Carnières. A Mont-Sainte-Aldegonde, malgré une population moins importante, l'esprit rationaliste y était néanmoins bien implanté et d'après les souvenirs apportés par Roger Dussaussois, le cercle « La libre pensée » possédait déjà son drapeau dès 1896. À cette époque, la volonté rationaliste trouvait son expression dans des attitudes anticléricales et gravitait autour des activités du parti socialiste : musique, fanfare, représentations théâtrales.

Tous ces groupements étaient financés par la « cotisation unique » payée au parti socialiste, incluant en plus la prime syndicale. Cette situation se prolongea jusqu'au début de la 2e Guerre mondiale.

Il n'était pas question à ce moment-là de cercle laïque à proprement parlé. Les souvenirs de Roger Dussaussois nous renseignent surtout sur la période 1930- 1962. C'est le théâtre qui semble avoir été l'activité principale. À l'occasion de la Sainte-Barbe et au 1<sup>er</sup> mai, on jouait soirée « au Pêup » (à la Maison du peuple). Quelques camarades montaient sur les planches pour y interpréter « L'assassin du peuple » d'après Zola ou ... « Le tampon du Capiston ».

À cette époque, il y avait peu d'argent pour ce genre d'activités. Les costumes étaient loués ainsi que les brochures.

Quant aux répétitions, elles se passaient à l'entour d'un gros poêle en fonte ! Les musiciens regroupés au sein de la fanfare donnaient des leçons de musique aux enfants.

Toutes ces activités s'apparentent à ce que nous appelons actuellement l'Education Permanente et le caractère laïque s'affirmait de façon plus particulièrement lors des



enterrements civils. Ceux-ci avaient lieu à 16h00 pour permettre aux ouvriers d'y assister. Après 1962, les représentations théâtrales se sont espacées et le cercle sera dissout en 1970.

Quant aux archives et documents concernant la section de Morlanwelz, nous trouvons la photographie d'un « baptême » civil sur laquelle figure une bannière en velours brodé portant l'inscription « *La fraternité - cercle rationaliste -1889* ».

Cette photographie datant de 1923 constitue le seul témoignage de l'existence de la section de Morlanwelz en 1889. La vie de la Laïcité morlanwelzienne des 31 années suivantes restent jusqu'à ce jour inconnue. En effet, il faut attendre l'année 1954 pour retrouver l'épreuve de l'existence d'un cercle.

1954 : Première renaissance du Cercle Rationaliste à l'initiative de Gonzalez Decamps. C'est le 25 septembre que se tient la première assemblée du groupement reconstitué. Les 22 membres réunis définissent comme suit la ligne philosophique du cercle : « *groupement ouvert à tous les anticléricaux, quelle que soit leur appartenance politique, rejet des déismes et des préjugés qu'ils entraînent, lutte contre le cléricalisme, résistance aux influences religieuses* ». Les membres doivent s'engager, sous peine d'exclusion, à ne participer à aucune manifestation religieuse, à prendre leurs dispositions pour se faire enterrer civilement et à respecter les statuts locaux, régionaux et nationaux des Fédérations de Libre Pensée.

1958 : Robert Vienne est élu président. Le comité choisit comme siège du nouveau groupement la Maison du Peuple et reprend la première dénomination « *Fraternité* ». Il s'occupe des enterrements civils. Il veille à la participation aux fêtes civiles des enfants ne faisant pas leur communion. Il annonce des débats (premier sujet proposé : « *Morale laïque et morale chrétienne* »). Il constitue une bibliothèque et soutient l'orphelinat rationaliste « *Le Gai Logis* » et informe les parents de leur droit à faire dispenser leurs enfants du cours de religion (Le cours de morale n'existe pas encore).

Le Cercle ne survivra pas aux dissensions politiques nées de la scission de la session locale du Parti socialiste à l'occasion des élections communales de 1958. La dernière assemblée du comité a lieu le 13 mai 1959, toujours sous la présidence de Robert Vienne.

1975 : Le 18 décembre, à l'initiative de Robert Vienne et de Roland Wetzburger, quelques laïques morlanwelziens, désireux de reconstituer le Cercle, se réunissent à l'Hôtel communal, devenu le siège de l'association qui attirera rapidement une soixantaine de membres.

1976 : Lors des premières assemblées, le comité définit sa ligne de conduite :

- vouloir le changement dans un sens progressiste ;
- s'affranchir des préjugés et fanatismes ;

- pratiquer l'ouverture du dialogue dans la confrontation des idées ;
- rechercher la vérité par la voie scientifique ;
- observer une attitude empreinte de tolérance, de non-agressivité, de solidarité, de fraternité et d'humanisme ;
- organiser, à la fin de chaque année scolaire, une « fête de l'amitié laïque » en l'honneur des élèves de 6<sup>ème</sup> année primaire ayant suivi le cours de morale dans les écoles officielles de Morlanwelz ;
- éditer un bulletin périodique destiné aux membres.

1978 : Michel Leysens en devient le président.

1980 : Adhésion au Centre d'Action Laïque, section de Mons qui deviendra ultérieurement « *Picardie laïque* ».

1981 : La rubrique « *Une maison - une adresse* » du bulletin trimestriel de la Fédération des Maisons de la Laïcité, paru le 20 mai 1996, déclare 1981 année de la création de la Maison de la laïcité de Morlanwelz.

1982 : Inauguration par le Cercle d'un local situé dans l'Hôtel communal mis à sa disposition par les autorités communales.

1986 : Lily Henne-Dutilleux en assume la présidence et œuvre afin d'obtenir la reconnaissance officielle de la Maison de Laïcité de Morlanwelz.

1989 : Bernard Bodeux lui succède.

1993 : Claudine Lefèvre accède à la présidence du Cercle.

1994 : Tournant historique avec la constitution par 35 Laïques de la « *Maison de la Laïcité de Morlanwelz* », Association Sans But Lucratif dirigée par un conseil d'administration composé de plusieurs membres issus du Cercle. Bernard Bodeux en devient le premier président. Dorénavant le flambeau laïque de Morlanwelz prend appui sur 2 piliers solidaires : le Cercle rationaliste « *La Fraternité* », d'une part, et « *la Maison de la Laïcité* », d'autre part.

1995 : L'ASBL « *Maison de la Laïcité de Morlanwelz* », qui compte déjà plus d'une centaine de membres, acquiert en son nom propre, l'immeuble sis à Morlanwelz, place Albert 1<sup>er</sup>, n° 16A, grâce à des subventions communales et régionales.

1996 : Le Cercle rationaliste « *La Fraternité* » transfère son siège de l'Hôtel communal dans cet immeuble.

1997 : Sous la direction de l'architecte Jean-Jacques Nicodème, de très importants travaux de rénovation sont entrepris et menés à leur terme par l'ASBL dans le but de transformer le bâtiment, qui abritait une imprimerie, en un immeuble destiné à accueillir le public laïque dans un cadre convivial adapté à ses besoins.

**Fin de l'article du rédacteur anonyme**

## De 1998 à nos jours – quelques dates marquantes

Nous ne ferons pas un relevé historique aussi complet car, depuis 1997, notre Maison de la Laïcité n'a pas vécu des éléments aussi marquants qu'ont vécu nos prédécesseurs. Néanmoins, quelques étapes de l'évolution de notre maison et de ses activités méritent d'être soulignées.



20 mars 1998 : l'inauguration tant attendue se déroulait face à une assistance nombreuse composée de représentants laïques et politiques heureux de partager avec le conseil d'administration et nos nombreux membres présents la joie et la fierté d'avoir mené à bien ce superbe projet : disposer de nos propres locaux et d'y pouvoir programmer les activités qui nous tiennent à cœur.



La chorale « l'Emilienne » nous apporta la touche musicale très appréciée.

Et depuis cette date, de nombreuses initiatives et activités se sont créées ou renforcées. Ne disposant pas d'un personnel d'accueil, une permanence fut ouverte les mardis et samedis assurée par les membres du conseil d'administration avec comme objectif de répondre aux attentes ou demandes de personnes en recherche de soutien divers et de les orienter vers les associations existantes : service laïque de placement familial, point de liaison en cas de maltraitance ou problèmes relationnels parents-enfants, récolte de vêtements au profit du CPAS....

2001 : Henri Cornet succède à la présidence de Bernard Bodeux.

Publication du premier « *Le Courrier laïque* » (CL) à l'initiative d'Henri Cornet afin de présenter principalement un agenda de nos activités. Il sera distribué par voie postale chaque mois à tous les membres de l'ASBL, aux associations laïques avec lesquelles nous avons des contacts réguliers et aux personnes intéressées.

2002 : à l'initiative de Mimie Lemoine, une nouvelle activité dénommé « *Cinéma des Résistances* » est ouverte, à raison de 7 séances sur l'année.

« *Le Cinéma des Résistances* » propose des films d'auteurs à vocation grand public choisis à la fois pour leurs excellentes qualités esthétiques mais aussi parce qu'ils ont provoqué des réflexions sur des thèmes graves. Tantôt tragiques, tantôt empreints d'humour, ces films contribuent à dénoncer des comportements mettant en danger les droits humains : injustice, inégalités sociales, intolérance, obscurantisme, exclusion, guerre, misère...

Un animateur de la Province de Hainaut – HCT (Hainaut Culture Tourisme) - apporte son concours pour nous conseiller dans la programmation, présenter les films en début de chaque séance et animer le débat qui suit la projection.

Depuis 2002 jusqu'à ce jour, des activités dénommées « *Les Lundis du Préau* » sont organisées généralement le troisième lundi du mois, à l'initiative conjointe

d'Henri Cornet et Mimie Lemoine. Les activités de départ consistaient en une projection ou animation dès 14h suivie d'un goûter.

Au fil du temps, « *Les Lundis du Préau* » sont devenus une activité plus complète et très appréciée débutant par un repas, suivi d'un après-midi récréatif ou de réflexion et se terminant par un goûter.



2004 : Christian Mabilie succède à la présidence d'Henri Cornet.

2008 : Yvan Nicaise succède à la présidence de Christian Mabilie.

Septembre 2008 : le CL fait peau neuve où l'assemblage feuille par feuille et un agrafage manuel fait place à une véritable brochure qui, au fil du temps, grâce à l'impression quadri, à la qualité des photos et des articles, à la mise en page soignée, est devenue un indispensable bulletin de liaison entre nos membres et une vitrine extérieure sur toutes les activités que mène notre Maison de la Laïcité. Cette publication est possible grâce à l'appui financier du Centre d'Action Laïque « Picardie Laïque ».





2006 : ouverture d'un atelier d'art floral à l'initiative de Marie-Christine Cuchet.

2010 : en octobre, l'assemblée générale du cercle rationaliste « La Fraternité », dont le dernier président fut Christian Castiau, prononça sa dissolution ; les membres du comité en place ne souhaitant plus poursuivre des activités trop peu

fréquentées mais déclarant « *rester très proches de la Maison de la Laïcité, unis en gardant en mémoire l'esprit de notre cercle, et en mémoire, tant de bons moments partagés au sein de son comité* ».

2010 : en octobre, premier atelier d'aquarelles à l'initiative d'Anne-Marie André, à laquelle a succédé Monique Piret en 2021.

2014 : Fin mars, débutaient les travaux d'aménagement de la cuisine au niveau du premier étage de notre Maison de la Laïcité.

Il s'agissait d'un projet que nous espérions voir se réaliser depuis plusieurs années mais dont l'impact budgétaire nous semblait difficilement surmontable.

Il était pourtant nécessaire de nous mettre en conformité avec les normes de sécurité et de disposer d'un espace correct pour pouvoir préparer les repas qui nous permettent des moments de rencontres conviviaux mais aussi de dégager des moyens qui complètent les subsides insuffisants pour qu'une Maison de la Laïcité puisse fonctionner.

Nous avons néanmoins persévéré dans la recherche d'une solution budgétaire et nos préoccupations ont été rencontrées grâce à notre Bourgmestre Jacques Fauconnier et au collègue échevinal conscients de l'utilité de nos aménagements et à un prêt que nous avons pu obtenir. Les membres du CA et des bénévoles ont alors, mi-mars, préparé le chantier afin que les différents corps de métier puissent réaliser les travaux.

Et le 24 juillet, nous avons pu prendre possession de la cuisine et, le lundi 28 juillet, y préparer le premier repas pour « Les lundis du Préau » même si le



*Ancienne cuisine en couloir*

carrelage mural devait encore être placé par notre président assisté de Luc Barbier.

Des soucis de « réglage four » nous ont quelque peu stressés (surtout, le président qui craignait de devoir servir le rôti de dindonneau sous forme de carpaccio...). Néanmoins, tout finit par s'arranger et le repas ne fut servi qu'avec... une heure de retard, mais le rôti était parfaitement cuit ! Cela n'altéra pas pour autant l'humeur des 57 participants qui se défoulèrent durant les animations qui suivirent le repas.



De mars 2020 à janvier 2022 : en raison de la pandémie, toutes nos activités ont été suspendues. Personne ne pouvait imaginer que le monde allait connaître une crise sanitaire d'une telle importance. Durant cette période, nous avons maintenu le contact avec nos membres via « Le Courrier Laique » et créé un groupe Facebook intitulé « **Morlanwelz Balade laïque** ».

Ce groupe Facebook réservé aux membres a rencontré un certain succès même si nous étions persuadés que rien ne remplace les contacts chaleureux. Nous avons voulu nous adapter à la situation sanitaire mais aussi aux évolutions dans la communication et les relations.

Ceux qui le souhaitaient pouvaient rejoindre ce groupe afin de partager leurs réflexions, vidéos-jeux, photos insolites ou d'activités passées ou leurs créations récentes, (montages floraux, aquarelles, ...). Chacun étant libre de quitter le groupe ou d'y revenir.

A ce jour, ce groupe s'étoffe régulièrement de l'adhésion de nos membres et permet à chacun d'y contribuer et, nous Maison de la Laïcité, de vous apporter diverses informations autres que celles diffusées dans « *Le Courrier Laique* ».

2021 : Priorité à la qualité de l'air dans notre salle ! Soucieux de la santé des personnes fréquentant notre maison, nous avons décidé de nous équiper d'un détecteur de CO<sub>2</sub> et d'appareils de traitement de l'air tels que repris dans la liste des systèmes enregistrés et contrôlés.

Notre choix s'est porté sur des purificateurs/assainisseurs d'air par photocatalyse qui traiteront ainsi l'air de la salle et de la partie bar.



Ce fut un investissement coûteux mais indispensable pour préserver la santé de tous. Cette installation est opérationnelle depuis août 2021, donc avant la fin de la pandémie.

2024 : Pour répondre aux souhaits de quelques membres, nous ouvrons, deux fois par mois, des après-midis de scrabble qui enthousiasment les personnes qui y participent autant par le plaisir de l'activité que par ce moment de convivialité.

### **Que dire des autres temps forts de nos activités ?**



Depuis l'inauguration de notre Maison de la Laïcité, des dizaines de conférences, expositions, prestations théâtrales, musicales, excursions, animations pour enfants, adultes, cérémonies de parrainage et mariage laïques, cérémonies de funérailles laïques, soumonce générale... ont mis en évidence les résultats des multiples actions que la Laïcité a porté

dans notre pays mais a aussi mis en évidence les étapes qu'il reste à franchir pour que notre idéal de liberté, d'égalité et de solidarité se concrétise dans la société.

**La Maison de la Laïcité est ouverte à tous dans un esprit d'ouverture libre-exaministe et dans le respect de chacun. Nous voulons ainsi que notre maison continue à jouer son rôle d'éducation permanente, rôle premier et primordial, but essentiel et raison d'être de son existence.**

**Cela n'est possible que par l'implication de ses membres et leur participation active autant par leur présence que dans l'invitation qu'ils adressent aux personnes qu'ils rencontrent.**

**Pour l'organe d'administration,  
Yvan Nicaise,  
Président.**





AMNESTY  
INTERNATIONAL

## Mercredi 13 décembre à 19h00 Soirée « Amnesty International » avec la chorale « L'Emilienne »



Dans de nombreuses régions du monde, des conflits aux causes multiples représentent des violations graves des droits humains et du droit international. Les énumérer demanderait des centaines de pages et ne signifierait pas pour autant la fin des actes d'emprisonnement, de violence, de meurtres, de pillage et autres exactions, commis contre les populations lors des conflits actuels. Face à ces drames humains, des personnes au courage exceptionnel s'insurgent, manifestent ou s'opposent, au péril de leur vie, aux pouvoirs qui oppressent, et le mot faible, un groupe particulier ou toute une population.

Pour les défendre, une organisation comme « Amnesty International » est d'une importance capitale.

Ce mouvement mondial lutte pour les droits humains et intervient au nom des victimes de violation de ces droits, en se basant sur une recherche impartiale et sur le droit international. L'organisation est indépendante de tout gouvernement, idéologie politique, intérêt économique ou religion.

### **Invitation à tous nos membres et sympathisants**

L'an dernier, après la longue période de pandémie qui n'avait pas permis d'organiser la soirée « Amnesty international », nous avons renoué avec cette tradition en vous invitant dans notre Maison afin de saluer et de rendre hommage à la plus grande organisation de bénévoles au monde travaillant en faveur des droits humains.

Cette soirée sera animée par un récital de circonstance de « L'Émilienne » et ponctuée d'une intervention de Madame Annik Lambot, délégué « d'Amnesty International » de notre région.

**Le verre de la solidarité vous sera offert.  
Une soirée de sensibilisation et de solidarité.**

**Yvan Nicaise**

# Morlanwelz Actions Solidaires

## 7<sup>EME</sup> NOEL SOLIDAIRE

Où ?

Maison de la Laïcité  
place Albert 1<sup>er</sup> 16A

Quand ?

Le 25 décembre à midi

Menu

Apéritif et mignardises

Potage

Plat

Traditionnelle bûche de Noël

Prix : 2 €

par adulte (remboursés à votre arrivée)

**GRATUIT** pour les enfants

Soyez parrains  
et réservez votre repas

A quel prix ?

Celui de la générosité...

Reservations obligatoires avant le 21 décembre  
aux permanences du CPAS.

Si vous souhaitez parrainer notre action, réservez votre place  
à la Maison de la Laïcité ou par mail : [morlanwelz.actions.solidaires@gmail.com](mailto:morlanwelz.actions.solidaires@gmail.com).

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez faire un versement sur notre compte  
BE72 7512 0832 4516 (Noël Solidaire en communication)



Restaurant « Au Bon Accueil »

CROIX-ROUGE  
de Belgique



## Nos activités de janvier

**Samedi 6 janvier - 11h**

Drink de Nouvel-An

**Lundis 8 et 22 janvier – 14h à 16h30**

Atelier d'aquarelle

**Jeudis 11 et 25 janvier – 10h à 12h et 13h à 15h**

Atelier d'art floral

**Jeudi 18 janvier – 19h30**

Ciné - débat des Résistances : « La nuit du 12 » de Dominik Moll

**Jeudi 18 et mardi 30 janvier - 13h30 à 15h30**

Après-midi Scrabble – de 13h30 à 15h45

**Vendredi 26 janvier à 19h30**

Conférence : « Peut-on rire de tout » par Patrick Gagliardi, comédien-humoriste



## Centre d'Action Laïque – CAL Votre avis nous intéresse

Le Centre d'Action Laïque est reconnu comme mouvement d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des

projets de sensibilisation, de participation et de formations citoyennes destinés aux adultes. Son action s'inscrit dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative visant « l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

Pour nous aider, c'est très simple: il suffit de répondre au questionnaire accessible en copiant et collant ce lien: <https://forms.office.com/e/n7buytEzm1> sur votre moteur de recherche (google, Firefox ou autre)

**Soyez d'ores et déjà remerciés de votre contribution.**

**Dimanche 10 décembre 2023 à 11 h 30**

Le conseil d'administration  
de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz  
vous invite à fêter les 25 ans de  
l'inauguration de nos locaux

## Repas des 25 ans

Apéro musical offert avec « Christmas Mood »  
Zakouskis

\*\*\*\*

Foie gras de canard mi-cuit 100 % morceau

**OU**

Terrine de noix de Saint-Jacques à la Bretonne



\*\*\*

Civet de Biche  
Poire aux airelles  
Pommes Macaire

\*\*\*

Assiette de fromages

\*\*\*

Gâteau des 25 ans

\*\*\*

Café

\*\*\*

**30 €**



Réservation indispensable **au plus tard le lundi 4 décembre**  
**au** 064/442326.

Le **paiement anticipatif** auprès de notre permanente ou sur le  
compte n° BE76 0682 1971 1895 confirme la réservation.

(Nombre de places liée à la date de paiement)

Mentionner « repas 25 ans - ... Foie gras, ... Terrine - nom et  
... personnes »

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)